

16 mars : le théâtre Novarina est fermé et toutes les activités (expos, stages...) sont stoppées au moins jusqu'au 15 avril. Sur nos 18 salariés, nous en avons près de la moi-

espérer que les spectacles de fin avril-début mai ne soient pas annulés...

Un mot concernant la situation des intermittents du spectacle ?

Lors de la reprise, on prendra en priorité ceux qui risquent de perdre leurs droits pour cause d'heures de travail insuffisantes (ndlr : pour bénéficiaire

de l'assurance-chômage, les intermittents doivent travailler un certain nombre d'heures sur une période donnée). On a une attention particulière envers eux,

comme envers les petites compagnies que l'on va re-programmer en priorité.

**ENTRETIEN RÉALISÉ
PAR AMÉLIE LÉCOYER**

Les collectivités continuent de faire tourner la machine

CHABLAIS

Pour accompagner les directives du gouvernement dans la lutte contre la propagation du coronavirus, communes et communautés de communes mettent en place des plans de solidarité.

Champanges : soutien au confinement

Le Comité d'Action Sociale propose d'apporter son aide aux personnes isolées, malades, ou dont l'entourage ne peut pas faire les courses alimentaires et de première nécessité. Contacter Martine Grenat au 04 50 81 03 08 (toute la journée) ou Monique Buffet au 06 82 33 73 71 (à partir de 17 heures).

Evian : recensement des personnes dans le besoin

Au nombre des dispositions prises par la Ville d'Evian, le recensement des personnes qui ont besoin d'aides, notamment pour les courses, au 04 50 74 32 60. Par ailleurs, une astreinte est mise en place pour toutes les questions en lien avec la situation actuelle, au 04 50 83 10 15.

Les portages des repas à domicile sont maintenus, tout comme le service de P'ti bus de la Communauté de communes du Pays d'Evian vallée d'Abondance (CCPEVA).

Lugrin : mairie fermée, mais service maintenu

A Lugrin, si la mairie est fermée au public, le service est maintenu. Réception sur rendez-vous les matinées des lundi, mercredi et vendredi pour l'administration communale et pour l'état civil.

Les mails et appels téléphoniques sont reçus aux heures de bureau, sauf les mercredi et jeudi après-midi, samedi et dimanche. Le maire et les responsables de services sont en astreinte permanente via la réception. Tél. 04 50 76 00 38

Un véhicule de voirie passe quotidiennement pour assurer la salubrité publique. Pour les urgences techniques, le numéro d'astreinte est le 06 08 85 32 72 (24 h/24).

Publier : permanence téléphonique du CCAS

Pour les personnes âgées, handicapées, malades ou isolées, qui ont des difficultés pour faire leurs courses ou aller à la pharmacie, le CCAS



Ce sont désormais les horaires de vacances qui sont appliqués au réseau de transport BUT.

de Publier assure un accueil téléphonique : 04 50 70 84 20.
Saint-Paul : collecte des déchets et courrier

La CCPEVA continue de garantir la collecte des déchets en points d'apports volontaires et en bacs roulants. Pour la sécurité des agents de collecte et de traitement, il est demandé de ne pas mettre dans la collecte sélective les mouchoirs à usage unique et autres textiles sanitaires ainsi que les masques chirurgicaux utilisés pour la protection in-

dividuelle. Ces déchets doivent être enfermés dans un sac en plastique et jetés dans les ordures ménagères résiduelles elles-mêmes placées dans un sac bien fermé. La Poste étant fermée, les habitants sont invités à déposer leur courrier dans la boîte aux lettres à l'entrée du magasin Super U lorsqu'ils vont faire leurs courses. A noter que poster une lettre n'est pas un motif de sortie autorisée. La réception du courrier et des colis est maintenue jusqu'à nouvel ordre.

Thonon Agglo : transports maintenus

Service maintenu, mais réduit, pour les transports urbains et interurbains de Thonon Agglo. Ainsi, pour les lignes urbaines (BUT) et interurbaines, seuls les horaires "vacances scolaires" s'appliquent. Quant au funiculaire, il fonctionne uniquement de 10 heures à 12 heures et de 15 heures à 17 heures, du lundi au samedi. La vente de titres de transport à bord des bus et cars est suspendue

Le Lycée Jeanne d'Arc récupère des masques pour les soignants

Suite à l'appel concernant le manque de masques des personnels soignants, la responsable du Lycée Jeanne d'Arc de Thonon, Céline Delamotte, a demandé à son équipe de vie scolaire volontaire de recenser tous les masques figurant dans les mallettes de confinement, obligatoires dans les établissements scolaires, conformément aux exigences du plan particulier de mise en sûreté. Au total, plus de 1 000 masques et 1 700 gants ont été récupérés pour être distribués aux personnels médicaux.